

Jean-Baptiste André Godin à Jules Carlier, 15 octobre 1886

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (26)

Collation2 p. (200r, 201r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Jules Carlier, 15 octobre 1886, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/52197>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[15 octobre 1886](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère

Destinataire[Carlier, Jules \(1851-1930\)](#)

Lieu de destination31, rue d'Edimbourg, Bruxelles (Belgique)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Carlier a écrit à Godin qu'il ne peut soutenir le projet de propagande du système électoral qu'il préconise pour éviter de provoquer la dissolution de son association fondée en faveur de la représentation proportionnelle. Godin lui explique que son système n'est pas contraire à l'idée de représentation proportionnelle. Il lui promet l'envoi de la brochure rassemblant ses études sur la question. Il le remercie pour les renseignements sur monsieur Berner.

Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.
- La signature de la lettre n'est pas copiée.

Mots-clés

[Élections](#), [Réformes](#)

Personnes citées

- [Berner, Hagbart Emanuel \(1839-1920\)](#)
- [Pernolet, Charles \(1814-1888\)](#)

Œuvres citées « Les réformes socialistes. Le suffrage universel : première réforme. I », *Le Devoir*, t. 10, n° 420, 26 septembre 1886, p. 609-612. [En ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.10/612/100/838/0/0>, consulté le 22 novembre 2023]

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guise Familistère
15 octobre 1886.

Monsieur et cher collègue,

Vous me dites que vous ne pourriez que difficilement nous associer activement à la propagande du système électoral que je propose, parce que ce serait provoquer la dissolution de votre association fondée pour hâter le moment où chacun aura sa part légitime de représentation.

J'ai l'honneur de vous faire remarquer que mon

Monsieur Jules Carlier.

système, loin de tendre à l'abandon de l'idée de la représentation proportionnelle, fait valoir de nouvelles raisons pour affirmer ce que cette idée a de juste en elle-même et en offre les moyens pratiques.

Tout d'abord je penser que vous admettrez avec moi que la formule rigoureuse de la représentation proportionnelle n'est pas encore tranchée, qu'elle n'est même guère plus avancée que lorsque je siégeais à l'Assemblée nationale avec M. Pernolet, et que, si en principe l'idée est fondée sur un sentiment de justice et d'équité, son application pratique ne se conçoit pas facilement, le pro-

blème restant posé comme il l'a été jusqu'ici.

Eh bien, c'est précisément la nouveauté que je vous apporte : une nouvelle position du problème de la représentation proportionnelle.

Remarquez que la représentation proportionnelle est impossible dans le vote uninominal de circonscription, qu'elle est difficile avec le bulletin de liste dans un cercle restreint d'électeurs, et qu'elle devient plus facile à mesure qu'on élargit le cercle de l'élection. C'est pour quoi je vous prierai de bien vouloir suivre les développements que je donne à l'idée nouvelle du bulletin de liste nationale d'environ dix noms, et nous y découvririez la représentation proportionnelle appliquée à la nation.

La forme socialiste que je donne à cette question ne serait peut-être pas au goût de nos lecteurs ; mais il serait facile d'habiller l'idée autrement. Quand j'aurai terminé cette étude dans Le Devoir, je la mettrai en volume et me ferai un plaisir de vous l'envoyer à nouveau.

Je vous remercie de vos informations concernant M. Bernier, et aussi de l'envoi que vous avez bien voulu me faire.

Veuillez agréer, Monsieur et cher collègue, l'assurance de mon dévouement,